

# Les Tanneurs s'interrogent sur leur directeur

SCÈNES Nombreuses réactions internes et externes suite à notre enquête à propos de divers faits reprochés à David Strosberg

**L**undi après-midi, suite à l'enquête parue dans nos pages à propos d'une série de faits de harcèlement moral, communications déplacées et pressions diverses, reprochés à David Strosberg, directeur du Théâtre des Tanneurs (nos éditions du 18 novembre), ce dernier a réuni son équipe afin de livrer sa vision des faits sans, apparemment, apporter d'éléments nouveaux.

L'équipe du théâtre devra attendre mercredi après-midi pour

voir peut-être un peu plus clair. Une rencontre est en effet prévue entre le Conseil d'administration et le personnel du Théâtre des Tanneurs.

Contactée par nos soins, Claudine Lison, administratrice, a confirmé que le CA entendait réagir en prenant en compte tous les éléments à sa disposition : « Ce qui est prévu, c'est la tenue rapide d'une réunion du CA, exclusive-t-elle. Nous faisons actuellement des courriers d'invitation aux membres du CA. Cette

décision doit se prendre avec l'ensemble du CA en connaissance de cause, en connaissance de l'article du Soir, des précisions de la part de David Strosberg, et de l'analyse et des réactions de l'équipe.

Un quorum est nécessaire pour tenir un CA qui soit valable. Il n'y a pas de guillotine en Belgique. Il y a des instances d'avis qui doivent travailler rapidement mais dans le calme. Il y a le passé de David Strosberg et des suspensions anonymes mais dont nous ne sommes pas informés. Si des

éléments se manifestent, tant mieux, car notre but est uniquement de prendre des mesures pour protéger le théâtre et l'équipe. Il n'y aura pas de protection particulière ni d'acharnement inconsidéré contre qui que ce soit. Nous sommes harcelés par une meute de journalistes qui veulent connaître une décision tout de suite mais tout cela doit se faire dans l'apaisement, par une consultation collégiale. » ■

CATHERINE MAKEREEL  
et JEAN-MARIE WYNANTS

## L'AVIS DU PRÉSIDENT DE LA CONPEAS

### Une prise en compte réelle de la parole des victimes

Parmi les très nombreuses réactions, celle de Michael Delaunoy (directeur du Théâtre du Rideau de Bruxelles et président de la CONPEAS rassemblant employeurs du secteur des arts de la scène) nous a paru particulièrement intéressante en ce qu'elle tente déjà de lancer quelques pistes pour des solutions futures :

« Au-delà du cas individuel qui est traité dans cet article se posent de nombreuses questions.

L'une d'elles est pour moi la suivante.

Le domaine du spectacle n'a pas le monopole des situations de harcèlement et d'abus de pouvoir. Mais le statut des artistes (et aussi d'un certain nombre de techniciens) qui, dans leur très grande majorité, travaillent sous des

statuts précaires, rend la dénonciation de ces comportements, voire de ces délits, encore plus difficile que dans des milieux socioprofessionnels où les statuts précaires sont moins généralisés (ce qui est de plus en plus rare).

Dans un tel contexte, la prise en compte réelle de la parole des victimes devrait constituer une absolue priorité.

Les dispositifs existants aujourd'hui sont-ils suffisants ?

De toute évidence, non.

Il faut donc travailler sans attendre à la mise en place de dispositifs réellement efficaces.

Il faudra mettre un certain nombre de représentants - politiques mais pas seulement - autour de la table pour prendre ce problème à bras-le-corps.

En qualité d'actuel président de la CONPEAS, une des chambres d'employeurs et d'employées dans le domaine des Arts de la scène, je considère que les directrices et directeurs de théâtre devront prendre leurs responsabilités et être présent.e.s autour de cette table. »

## réactions « Personne ne veut vraiment voir ou savoir »

**A** la suite de notre enquête, de très nombreuses réactions nous sont parvenues. Facebook a servi de vecteur à la plupart d'entre elles, les auteurs s'y exprimant en leur nom propre et confirmant que les faits étaient, pour beaucoup, de notoriété publique dans le milieu.

Thierry Debroux, directeur du Théâtre royal du Parc, confirme ainsi que « la rumeur avait traversé tout le métier mais que faire d'une rumeur quand on n'a pas été témoin ? (...) Nous sommes tous responsables. La grande difficulté, c'est d'être face à une rumeur sans avoir assisté à quoi que ce soit. Mais beaucoup d'acteurs, d'actrices, de directeurs, de metteurs en scène, de journalistes avaient entendu parler de quelque chose... »

Le metteur en scène Frédéric Dussenne s'interroge sur le rôle du conseil d'administration : « Le silence le plus troublant émane du conseil d'administration, malgré les multiples mises en garde (...) Le harcèlement est déjà

en soi un problème. Ici, il y a la question de l'abus de pouvoir qui s'y ajoute. Je crois que David est en partie victime de lui-même. Le CA, par contre... »

Directrice de l'ESAC (Ecole supérieure des Arts du cirque, Virginie Jortay pointe comme bon nombre d'intervenants la responsabilité collective : « Personne ne veut vraiment voir ou savoir. Cela donne des circonvolutions de formes, tantôt on s'en réfère à la justice (comme si...), tantôt au non-désir de succomber au bashing ou à la rumeur (ben oui), et du coup, on se rend complice, en toute bonne conscience,

au nom de la modération. Et donc, cela continue, se perpétue. Et le(s) pauvre(s) harcelé(s) devient(en)t la(es) vraie(s) victime(s). Logique de menace et de peur. #Metoo et #balancetonporc font un effet de bombe dans le non-consensuel, il était temps. »

### Une lettre ouverte

Seule politique à réagir pour l'instant, Zoubida Jellab, cheffe

du groupe Ecolo à la Chambre s'interroge : « Pourquoi a-t-il été reconduit ? Le talent peut-il à ce point occulter l'irrespect envers des collègues féminines ? »

Dans une lettre ouverte (en intégralité sur *Le Soir* +), Mylène Lauzon, directrice de La Bellone, souligne que notre article révèle « la pauvreté des moyens dont dispose un conseil d'administration pour gérer une telle situa-

tion, le silence radio de la part des tutelles et la perpétuation de la culture protectionniste des hommes en situation de pouvoir. »

Elle souligne la lourdeur de l'ensemble des tâches incombant à un directeur d'institution, notamment en matière de relations humaines, et interroge : « Quand quelqu'un.e a pour passif des histoires de harcèlement, d'intimidation et d'abus de pouvoir et qu'il.elle les réitère, est-ce que cette personne est bel et bien la bonne pour occuper le poste privilégié et de grande responsabilité humaine qu'est le poste de

directeur.ice d'une institution publique, tel qu'un théâtre ?

On fait face ici à un classique des situations de harcèlement entre homme et femme où l'affaire se conclut par la disparition des

victimes et la protection de celui qui est en position de force. Il se trouve que tout est fait dans notre culture pour éviter que la justice acte de quoique ce soit. Et aujourd'hui encore, malgré « le travail sur lui-même » qu'effectue Monsieur Strosberg, plusieurs femmes du secteur des arts de la scène ne fréquentent plus le Théâtre des Tanneurs par crainte de devoir être en contact avec lui. »

Elle conclut : « Qui donc prendra la responsabilité de remercier Monsieur Strosberg qui a, à plusieurs reprises, prouvé qu'il ne détient pas les qualités nécessaires pour assumer les responsabilités humaines d'une direction de théâtre ? Qui signalera haut et fort par le fait même un lieu culturel et artistique doit être un endroit SAFE pour tou.te.s ? » ■

C.Ma. et J.-M.W.